

N° 129

**PROJET DE LOI**

adopté

**SÉNAT**

le 9 juin 1983

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1982-1983

---

# **PROJET DE LOI**

ADOPTÉ PAR LE SÉNAT

*portant validation des résultats du concours 1980 des  
chargés de recherches (secteur sciences sociales) de  
l'Institut national de la recherche agronomique.*

---

*Le Sénat a adopté, en première lecture, le projet  
de loi dont la teneur suit :*

---

**Voir les numéros :**

**Sénat : 342 et 374 (1982-1983).**

Article unique.

Sont validées les nominations des trois candidats admis au concours de chargés de recherches de l'Institut national de la recherche agronomique (secteur sciences sociales) ouvert par l'arrêté du 23 avril 1980 et organisé en application de l'article 6 du décret n° 64-111 du 4 février 1964 relatif au statut particulier des personnels des corps scientifiques dudit établissement.

*Délibéré, en séance publique, à Paris, le 9 juin 1983.*

Le Président,

*Signé* : ALAIN POHER.